

**De la colonie à l'État-nation :
constructions identitaires
au Maghreb**

**Après l'orientalisme ?
Médiations, appropriations, contestations**

Sous la direction de François **POUILLON**

Sous l'empire de la nationalité (1830-1960)

Sous la direction de Noureddine **AMARA**

**Formes territoriales, urbaines et architecturales
au Maghreb aux XIX^e-XXI^e siècles :
permanences ou ruptures ?**

Sous la direction de Vittoria **CAPRESI** et Charlotte **JELIDI**

De la colonie à l'État-nation : constructions identitaires au Maghreb



Institut de recherche sur le Maghreb contemporain - Tunis



USR 3077



Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC)

Créé en 1992, l'IRMC est l'un des 27 Instituts français de recherche à l'étranger (Ifre) du ministère français des Affaires étrangères et européennes (MAEE) auquel, depuis l'an 2000, sont associés le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de la Recherche et le Centre national de la recherche scientifique, dont il constitue actuellement l'USR 3077. Ces instituts sont regroupés en Pôles régionaux dotés chacun d'un Conseil scientifique. L'IRMC est regroupé avec le Centre Jacques-Berque de Rabat dans le Pôle Maghreb.

Conseil scientifique du Pôle Maghreb en 2012

Jean-Philippe Bras (Université de Rouen), Président, Rahma Bourqia (Université Hassan II), Myriam Catusse (CNRS/ IREMAM), Abdelmajid Charfi (Université de Tunis), Jean-Pierre Frey (Institut d'Urbanisme de Paris/Université Paris-Est Créteil), Bernard Heyberger (IISMM/EHESS), Danielle Jacquart (EPHE), Gabriel Martinez-Gros (Université de Nanterre/IISMM), Anne-Marie Moulin (CNRS/Paris VII), Henri Regnault (Université de Pau), Pierre Signoles (Université de Tours), Mohammed Tozy (Université de Provence).

L'IRMC est un centre de recherche en sciences humaines et sociales : son équipe de recherche est composée entre autres de chercheurs du CNRS affectés à l'institut pour une durée déterminée et de chercheurs sous contrat du ministère des Affaires étrangères. Les chercheurs ont à charge la conduite à l'échelle régionale de recherches collectives dont les résultats aboutissent à des ouvrages édités par les soins de l'institut. L'institut accueille des boursiers du MAE en tant qu'allocataires de recherche pour une durée déterminée et des doctorants pour de courtes durées. Il dispose d'une bibliothèque présentant la double spécificité d'être une bibliothèque générale de sciences humaines et sociales et un centre de documentation spécialisé sur le Maghreb. Constitué de 27 500 ouvrages et de 97 titres de périodiques en abonnement, le fonds de la bibliothèque aujourd'hui entièrement informatisé est consultable en ligne.

Maghreb et sciences sociales

Alfa. Maghreb et Sciences sociales est une publication annuelle de l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain créée en 2004 sous le titre *Alfa. Maghreb et sciences sociales*.

Comité scientifique de Maghreb et sciences sociales

Abdessalam Cheddadi (Institut universitaire de la recherche scientifique, Rabat), Jacques Commaille (CNRS, *Groupe d'analyse des politiques publiques*, Paris), Jocelyne Dakhli (EHESS, Paris), Hichem Djaït (Université de Tunis), Chérif Ferjani (Université de Lyon II, *Groupe de recherche et d'étude sur la Méditerranée orientale*, Lyon), Mercedes García-Arenal (Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Madrid), François Georgeon (CNRS, *Études turques et ottomanes*, EHESS, Paris), Éric Gobe (CNRS, *Institut d'étude et de recherche sur le monde arabe et musulman*, Aix-en-Provence), Abdelhamid Hénia (Université de Tunis, *Dirasset-Etudes Maghrébines*), Raymond Jamous (CNRS, *Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative*, Nanterre), Slim Laghmani (Université du Sept-Novembre à Carthage), Giovanni Levi (Université Ca' Foscari de Venise), Mohamed Madoui (Lise-CNAM-CNRS, Paris), Abdelwedoud Ould Cheikh (Université de Metz), Michel Péraldi (CNRS, Paris), Hassan Rachik (Université de Casablanca), Pierre Signoles (Université de Tours, *CITERES-EMAM*, Tours), Houari Touati (EHESS, Paris), Malika Zeghal (CNRS, *Centre d'études interdisciplinaires des faits religieux*, Paris et Université de Chicago).

Directeur de l'Institut et de la publication

Pierre-Noël Denieul.

Comité de rédaction

Rédacteur-en-chef : Romain Costa.

Responsables des thèmes 2012 : François Pouillon, Nouredine Amara, Vittoria Capresi et Charlotte Jelidi.

PAO et graphisme : Besma Ouraïed-Mennei.

Institut de recherche sur le Maghreb contemporain

Tél. (216) 71 796 722 – Fax. (216) 71 796 376

direction@irmcmaghreb.org - <http://www.irmcmaghreb.org>

Auteurs

Thème 1

François Pouillon, École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), Paris

M'hamed Oualdi, Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), Paris

Mimoun Aziza, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Meknès, Maroc

Baudouin Dupret, CNRS, Centre Jacques Berque (CJB), Rabat

Léon Buskens, Université de Leiden, Pays-Bas

Michèle Sellès Lefranc, Centre d'histoire sociale de l'Islam méditerranéen (CHSIM), Paris

Claire B. Nicholas, Université de Princeton, États-Unis

Jean-Claude Vatin, CNRS, École Pratique des Hautes Études (EPHE), Paris

Thème 2

Noureddine Amara, Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Yerri Urban, Centre de Recherche et d'Étude en Droit et Science Politique (CREDESPO), Dijon

Fatma Ben Slimane, Faculté des Sciences Humaines et Sociales, Laboratoire Diraset, Tunis

Gregory Mann, Columbia University, New York

Frederick Cooper, New York University, États-Unis

Thème 3

Vittoria Capresi, Université allemande du Caire, Égypte

Charlotte Jelidi, Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC), Tunis

Leïla Ammar, École Nationale d'Architecture et d'Urbanisme (ENAU), Sidi Bou Saïd

Zohra Hakimi, Architecte, Docteur en urbanisme

François Dumasy, Institut d'Études Politiques, Aix-en-Provence

Stefano Zagnoni, Université d'Udine

Études

Ahmed Salem Ould El Arbi, Université du Maine, Le Mans

Besma Loukil, Institut Supérieur d'Agronomie de Chott Mariem, École doctorale ABIES d'AgroParisTech, chercheur associée à l'IRMC

Auteurs

Jean-Pierre Cassarino, Centre Robert Schuman de l'Institut Universitaire Européen, Chercheur associé à l'IRMC

Isabel Schäfer, Université de Humbolt, Berlin

Myriam Errais Borges, Institut supérieur des Beaux Arts de Tunis (ISBAT), Faculté des Lettres des Arts et des Humanités de La Manouba

Chroniques et opinions

Pierre Blavier, Université Paris I Panthéon-Sorbonne

François Pouillon, École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), Paris

Sommaire

Pierre-Noël DENIEUIL, *Avant-propos. Médiations identitaires*

9

I. Après l'orientalisme ? Médiations, appropriations, contestations

Thème sous la direction de François POUILLON

François POUILLON, <i>Introduction. Après l'orientalisme ? Médiations, appropriations, contestations</i>	13
Jean-Claude VATIN, <i>L'orientalisme retourné ?</i>	15
François POUILLON, <i>L'orientalisme, mort ou vif ? Une histoire française</i>	23
M'hamed OUALDI, <i>Mamelouks « orientaux » contre Arabes dans la Tunisie du XIX^e : conception et dépassement d'un mythe historiographique</i>	33
Mimoun AZIZA, <i>Un orientalisme « périphérique » : l'orientalisme espagnol face au passé arabo-musulman de l'Espagne</i>	43
Léon BUSKENS et Baudouin DUPRET, <i>Qui a inventé le droit musulman ? Une histoire des études occidentales de la normativité islamique et leur diffusion en Orient</i>	51
Michèle SELLÈS LEFRANC, <i>Transmission de savoirs autochtones en Algérie et littérature à l'épreuve du regard post-colonial</i>	63
Claire B. NICHOLAS, <i>Sur les traces des objets anthropologiques : le façonnement du patrimoine vestimentaire marocain</i>	75

II. Sous l'empire de la nationalité (1830-1960)

Thème sous la direction de Noureddine AMARA

Noureddine AMARA, <i>Introduction. Sous l'empire de la nationalité</i>	87
Yerri URBAN, <i>La nationalité dans le second Empire colonial français</i>	89
Noureddine AMARA, <i>La nationalité des Touatis, un événement à la mesure d'empire (1901-1830)</i>	99
Fatma BEN SLIMANE, <i>Entre deux empires : l'élaboration de la nationalité tunisienne</i>	107
Gregory MANN, <i>Citizenship after Empire : Recognizing "French" West Africans in Sudan</i>	119
Frederick COOPER, <i>"Une nationalité superposée" : Being French and African in 1959</i>	133

III. Formes territoriales, urbaines et architecturales au Maghreb aux XIX^e-XXI^e siècles : permanences ou ruptures ?

Thème sous la direction de Vittoria CAPRESI et Charlotte JELIDI

Vittoria CAPRESI et Charlotte JELIDI, <i>Présentation. Formes territoriales, urbaines et architecturales au Maghreb aux XIX^e-XXI^e siècles : permanences ou ruptures ?</i>	147
Leïla AMMAR, <i>Modernité et transformations urbaines à Tunis dans la seconde moitié du XIX^e siècle. L'exemple du quartier al-Jazira-al-Sadiqiyya, 1875-1900</i>	149
Charlotte JELIDI, <i>Des protectorats aux États-nations : tradition et modernité architecturales et urbaines en Tunisie et au Maroc, ou la systématisation d'un vocabulaire à des fins politiques</i>	161
Zohra HAKIMI, <i>Planification et gestion urbaine de la ville d'Alger : entre reprise et continuité des études (1930-1984)</i>	173
François DUMASY, <i>Acteurs et économie du développement urbain à Tripoli de la fin de la période ottomane à la fin de la colonisation italienne</i>	181
Stefano ZAGNONI, <i>Insedimenti urbani e rurali in nord-Cirenaica, 1911-1942</i>	193
Vittoria CAPRESI, <i>Eredità e permanenze del colonialismo italiano in Libia. Continuità negli interventi urbani/architettura/simbolo</i>	207

IV. Études

Ahmed Salem OULD EL ARBI, <i>Urbanisation planifiée et urbanisation spontanée : l'exemple de Nouadhibou - Mauritanie</i>	223
Besma LOUKIL, <i>La « spirale du déclin ». Dynamique des comportements incivils dans l'espace public : le cas des parcs et jardins dans la région de Tunis</i>	233
Jean-Pierre CASSARINO, <i>Hiérarchie de priorités et système de réadmission dans les relations bilatérales de la Tunisie avec les États membres de l'Union européenne</i>	245
Isabel SCHÄFER, <i>Mobilité, identité et transition : le potentiel de réforme des migrants voyageant entre l'Europe et l'Afrique du Nord</i>	263
Myriam ERRAIS BORGES, <i>La céramique Qallaline, trésor du patrimoine culturel tunisien</i>	281

V. Chroniques et opinions

Pierre BLAVIER, <i>Révolte du bassin minier de Gafsa en 2008 et révolution tunisienne de 2010, un même mouvement révolutionnaire ?</i>	289
François POUILLON, <i>Marx, analyste de la révolution tunisienne ?</i>	297

Résumés	
français	307
anglais	315
arabe	328

Avant-propos

Médiations identitaires

Pierre-Noël DENIEUIL

La présente livraison de *Maghreb et sciences sociales* propose trois dossiers thématiques et une série d'études, suivis de deux textes dans une nouvelle rubrique intitulée chroniques et opinions. L'ensemble des textes ici présentés est couvert par le titre générique de l'ouvrage, *De la colonie à l'État-nation : constructions identitaires au Maghreb*.

Le dossier *Après l'orientalisme*, nous convie à un « retournement » de l'approche orientaliste, réappropriée notamment par les intellectuels du Sud pour reconstruire un patrimoine, dans des processus d'échanges et de transmissions entre Orient et Occident. Qu'il s'agisse de l'historiographie des mamelouks dans la construction de la nation tunisienne, ou de la redécouverte du passé musulman de l'Espagne ; il y est question de la réécriture de la tradition, une manière de revisiter les différentes histoires et de re « fabriquer » leurs identités juridiques et patrimoniales. Une reconstruction des regards s'opère par exemple entre la transmission de savoirs autochtones et la vision post coloniale, dans la patrimonialisation et la coconstruction du costume indigène marocain, étroitement « liée aux résidus du discours colonial », au travers de relations dites « ambivalentes ou complices ».

Le dossier *Sous l'empire de la nationalité*, aborde différemment la même question. Il traite d'identité face à l'altérité, au travers des catégories de nationaux et d'étrangers, de l'assimilation d'une identité indigène à une nationalité française, de la naturalisation comme réduction identitaire juridique. On peut appréhender en ce sens l'histoire de la période ottomane comme celle de la rencontre des

identités au travers de la nationalité tunisienne, de l'ottomanité et de l'algérianité. On est là dans des formes de « fluidité » et de porosité des identités recomposées et superposées, où les normes de la nationalité apparaîtraient toutefois comme une limite juridique, outil d'inclusion ou d'exclusion, possiblement assignée à la construction orientaliste.

Le dossier consacré aux *Formes territoriales, urbaines et architecturales au Maghreb aux XIX^e-XXI^e siècles : permanences ou ruptures ?*, revient sur les continuités et discontinuités identitaires. Des permanences de la tradition aux ruptures de la modernité dans la « ville neuve » de Tunis, jusqu'aux reprises du passé dans la planification d'Alger et aux interactions urbaines de Tripoli entre interventions italiennes et patrimoine local, se profilent des formes de continuité entre les politiques urbaines de l'indépendance et la période coloniale. Une médiation identitaire s'opère ainsi autour des notions de tradition et de modernité et de la réhabilitation des acteurs locaux, dans un contexte d'adaptation locale et dans des processus de légitimation politique. Du « moment colonial à aujourd'hui », les empreintes et les marquages s'informent mutuellement dans des identités mêlées.

Les *Études* qui suivent, traitent des régulations communautaires et identitaires. En matière urbaine, un texte sur la Mauritanie évoque le passage de l'urbanisation planifiée à l'urbanisation spontanée et le rôle régulateur à jouer par l'État. Un autre étudie les comportements incivils des usagers et la citoyenneté dans les espaces publics urbains tunisiens. Puis un document historique sur la céramique Quallaline développée à Tunis par

les artisans potiers morisques au début du XVII^e siècle, met en valeur les apports et influences multiples de leurs échanges multiculturels avec l'Italie et la Turquie. La thématique de l'identité se nourrit de même de celle des migrations, interrogée d'une part dans le cadre des politiques régulatrices des États face aux contraintes de réadmission de leurs ressortissants, et d'autre part en matière d'interconnexion binationale ou transculturelle entre le Maghreb et l'Europe.

Enfin, autre et non moindre lien avec la problématique des identités, les jeux d'échos

établis dans les *Chroniques et opinions*, entre le passé et le présent, le lointain et le proche, l'indigène et l'étranger, d'une part avec le rapprochement en Tunisie des deux périodes des événements de Gafsa en 2008 et des révoltes de 2011 comme modèle de lecture de la révolution tunisienne, et d'autre part dans l'analogie faite entre la révolution en Tunisie et les analyses des représentations de la paysannerie données par Marx dans ses commentaires des événements qui ont succédé à la révolution de 1848.

Après l'orientalisme ? Médiations, appropriations, contestations

Thème I. sous la direction de
François POUILLON

Introduction

Après l'orientalisme ? Médiations, appropriations, contestations

François POUILLON

Dans la guerre mondiale feutrée qui se tient actuellement sous le signe du « choc des civilisations », une place stratégique est faite aux questions d'identité, de patrimoine et d'héritage. Au plus profond, on touche à la question terriblement sensible des images – image de soi autant qu'image de l'autre. Des polémiques récentes provoquées par quelques caricatures, par la présentation de femmes sous un voile, montrent que l'on passe à un domaine intensément dramatisé, au point de rendre impossible le dialogue politique.

Il se trouve qu'une discipline s'est attachée, depuis quelques siècles, à reconnaître ces questions comme des objets scientifiques et politiques. Il s'agit de ce qu'on a appelé *l'orientalisme*, un bouquet de disciplines qui s'est préoccupé d'étudier les langues, les cultures, des civilisations situées au sud et à l'est de l'Europe, à en diffuser les productions ou les représentations.

Après avoir géré, pendant la période de suprématie de l'Europe sur le monde, du XVIII^e au XX^e siècle environ, un large champ d'information scientifique, de diffusion des images de tous ordres, ce domaine du savoir est accusé d'avoir, contrairement à la façade « désintéressée » qu'il affichait, mêlé science et politique, curiosité et domination. Cette thèse a été développée avec un succès considérable dans un livre-phare d'Edward Said, *Orientalism* (1978). Les longs débats qui s'en sont suivis ne manquent pas d'intérêt. Ils sont cependant restés étroitement inscrits dans la logique de cet ouvrage : juger de la nature d'un regard de l'Occident et de ses effets politiques.

Ce travail entend rompre avec une perspective singulièrement unilatérale, celle qui voit dans l'orientalisme l'intervention d'un agent occidental sur un indigène réduit à la passivité. Nous voulons, à l'inverse, analyser l'ensemble du processus considéré et montrer qu'il engage, à chacune de ses phases, la participation d'agents locaux, depuis la récolte, la traduction et la mise en forme des savoirs et des représentations, jusqu'aux héritages et aux usages patrimoniaux contemporains que les nations libérées en ont fait depuis un bon demi siècle.

Nous ne nous satisfaisons pas de la simple mise en accusation de l'Occident, et nous entendons produire une analyse plus large d'un travail évidemment mondial sur l'identité et le patrimoine, qui se construit en aval de la chute des empires, de *tous* les empires, dans le cadre de ce que l'on appelle improprement la mondialisation.

On s'attache cette fois à repérer les orientalismes qui se construisent en Orient, à réfléchir sur *l'Orient construit par l'Orient*, dans une démarche qui peut permettre de dépasser une logique de la confrontation Est-Ouest, au profit d'une logique globale, dans laquelle plusieurs sites, plusieurs acteurs entrent en interférence, et à tenter de dépasser les lignes de clivage et de rupture.

Dans le prolongement du travail que nous avons conduit dans un *Dictionnaire des orientalistes de langue française* (2008), nous avons appelé à un colloque sur ce thème qui s'est tenu à Paris en juin 2011. Cette réunion avait reçu un appui important d'institutions maghrébines, notamment l'IRMC. Pourtant, la

Introduction

publication qui en est sortie rapidement (2011) et qui a été reprise en édition maghrébine par la Fondation Abdul-Aziz à Casablanca, a, pour décentrer les enquêtes, privilégié les contributions portant sur les empires ottoman, soviétique, indien ou chinois – chacun sait que

l’orientalisme va « jusqu’en Chine ». L’IRMC nous permet aujourd’hui de corriger cela en reprenant un certain nombre de contributions inédites ou reformatées pour cette publication et qui portent spécialement sur cette région maghrébine.

L'orientalisme retourné ?

Jean-Claude VATIN

Où en est l'orientalisme en ce début de XXI^e siècle ? Pour être en mesure de répondre à cette question, sans doute faudrait-il la diviser en trois et se demander d'abord – emprunt détourné au titre que Paul Ganguin a donné à sa plus grande composition tahitienne : « D'où venons-nous ? Que sommes-nous ? Où allons-nous ? » (1887) – quelles furent ses origines et les phases de son extension, puis de son déclin ou repliement, cela avant d'établir un état des lieux et de s'interroger sur sa possible survivance. De nombreux chercheurs ont largement traité des deux premières questions : la littérature propre aux interprétations fournies est aussi vaste que variée. Il suffira d'y envoyer, sans prendre part dans les débats, polémiques et procès en cours depuis près d'un demi-siècle¹.

Ce qui relève de la troisième question, celle de l'actualité, impose une double démarche. En premier lieu, de revenir sur une définition conventionnelle, acceptée de longue date comme totalisante. En effet, pour beaucoup de ceux qui se sont lancés dans la critique de l'orientalisme, à la fin de l'époque coloniale et plus spécialement dans les années 1970-1980, le terme recouvrait une idéologie incertaine, assortie de comportements eux-mêmes hétérogènes, que les occidentaux (habitants de la moitié ouest du globe) ont élaborés, pour apprécier et traiter des résidents de l'autre moitié. S'il fallait théoriser le processus, il suffirait de dire qu'il se composait de l'emboîtement d'opérations abstraites, intellectuelles et d'actions concrètes ; le tout ayant entraîné des qualifications dépréciatives et des conduites d'asservissement rétrospectivement condamnables, qu'il importait désormais de démythifier.

En 2012, il devrait être possible de rendre l'orientalisme à sa complexité et de rappeler deux de ses caractères intrinsèques : une dualité

sémantique et une pluralité pragmatique. On avancera aussi que, si l'orientalisme historique – celui qui s'est trouvé plus particulièrement lié aux temps précoloniaux et coloniaux – peut maintenant être qualifié de quasi-paléontologique, plusieurs indices suggèrent que, sous de nouvelles apparences, un autre orientalisme est à l'œuvre, inversé ou renversé par rapport à celui qui a précédé.

Nature de l'orientalisme : dualité sémantique et pluralité pragmatique

Rappelons que la notion d'orientalisme n'a cessé, depuis des lustres, de recouvrir deux types d'objets. D'un côté, nous avons affaire à un *ensemble d'idées et de croyances* propres à une époque donnée, en des lieux précis, où sont intervenus des acteurs spécifiques. À ce jour, nous avons l'impression qu'il s'agit essentiellement d'un débat rétrospectif, d'un enjeu que nous considérerions volontiers comme dépassé, une sorte d'état pathologique persistant, caractéristique de vieilles « situations » coloniales. Nous y voyons l'histoire asymétrique du monde, rédigée depuis des centres marginalisant et domestiquant l'autre hémisphère.

Nous constatons surtout le contrecoup du renversement des rapports Nord-Sud, l'ultime manifestation d'une suite plus ou moins ordonnée d'opérations passées, d'appropriations prétendument glorieuses mais indues, d'entreprises militaires exaltées suivies d'exploitations excessives, de fabrications

1. Un bilan a été effectué, en présence de Georges Balandier, lors d'un colloque (Paris, FNSP, 4-5 mai 2006) édité par Marie-Claude Smouts (2007).

outrancières et d'interprétations fallacieuses. Pour beaucoup c'est le fruit des soubresauts d'un occidentalisme (ou d'un atlantisme) déstabilisé par un Orient, des orientes (chinois, indonésien, japonais, islamique) ayant pris le relais de la Russie, ex-URSS, dans la compétition mondiale et des rebasculements planétaires. Serait-ce alors la marque d'un Occident désormais interdit de fournir des clés universelles, *a fortiori* de les imposer, de dicter sa conception de la démocratie, d'exporter son modèle civilisationnel ? *L'orientalisme idéologique*, difficilement séparable de cet « art de tromper les hommes » à quoi le pessimiste D'Alembert assimilait la politique – et lié de près aux agissements des États et aux modes de gouvernement des hommes – aurait-il vécu ?

D'un autre côté, le même vocable, orientalisme, s'applique à un *système lui-même dualiste, scientifique et artistique*, ayant correspondu à un moment beaucoup plus étendu de l'histoire universelle que celui de l'orientalisme idéologique à cheval sur les XIX^e et XX^e siècles, et inséparable du colonialisme – puisque né à quelques siècles de là et déployé depuis, avec des succès et des revers alternés. Dans sa *version savante*, l'orientalisme, né à l'Ouest, a produit un ensemble de travaux appliqués aux domaines du Levant, mettant en œuvre plusieurs branches de la connaissance : sciences de l'observation et sciences appliquées, sciences humaines et sociales. Alors que, dans sa *conception artistique*, il a – à l'Ouest, toujours – conduit à la création d'œuvres plastiques, à la formation d'esthétiques, à l'élaboration de goûts, de styles, de modes et de vagues, d'habitudes collectives, d'influences, etc..., non sans répercussions et sans conséquences sur les cultures orientales proprement dites, moyen-orientales et asiatiques notamment.

Dans le cas de *l'orientalisme scientifique*, reconnaissons que la contestation s'éternise. Les discours savants européens, longtemps triomphants, taxés ensuite de contrefaçons, de déformations et de distorsions – fruits d'opinions préconçues, de préjugés de race, de partis pris localement et historiquement explicables – sont venus buter sur des cultures indigènes toujours vivaces ou désormais réhabilitées. De nouveaux exégètes, émancipés des tutelles étrangères, libérés des pesanteurs

des académismes successivement dominants, s'en sont pris à l'arrogance des servants et des interprètes s'exprimant depuis les universités euro-américaines ou venus sur place dire ce qu'avaient été les « temps obscurs de l'Islam » ou expliquer les Japonais aux Japonais eux-mêmes. Avec cette nuance ou cette variable, d'une région à l'autre, d'un continent à l'autre, d'un Orient à un autre, et en fonction des temps et des moments, que des disciplines n'ont fait (ici) l'objet d'aucun anathème explicite, que d'autres (là) ont été victimes d'exclusives relatives ou condamnées à de courts séjours au purgatoire de l'enseignement et de la recherche. Peut-être parce que ces dernières ont été considérées comme moins « polluantes » du point de vue des idées et des doctrines, moins dépendantes des anti-occidentalismes ambiants, moins menaçantes pour les élites politiques – ceci avec bien des variantes selon les États, bien sûr.

En général, la philologie et les disciplines portant sur l'étude des textes, l'archéologie appliquée aux arts et aux monuments anciens – telles l'assyriologie, l'égyptologie ou la sinologie, pour ne citer qu'elles – autrefois au zénith et dignes du plus haut degré de respectabilité, voies royales de l'accès aux honneurs et aux chaires renommées, n'ont pas fait l'objet des mêmes anathèmes et exclusives que d'autres, considérées comme instrumentalisées par l'Occident pour l'asservissement ou la dépréciation des valeurs propres aux espaces orientaux. Aussi n'auront-elles guère été condamnées à l'expiation, aux purges ou frappées d'interdiction, de la part des anti-occidentalistes, quand bien même leur fut-il – et leur est-il encore – reproché de tenter de s'assurer la maîtrise de fouilles, d'exhumations et d'études touchant les ruines antiques, ou de conserver le privilège exclusif des documents laissés par des civilisations disparues². Les conflits concernant les origines, le traitement

2. Les réappropriations des sites antiques par les États nationaux du monde arabe et d'Asie se sont accompagnées de controverses idéologiques, d'antagonismes politiques, de disputes scientifiques. Les instituts de recherche (quand ils existent) et les savants locaux n'ont pas toujours les moyens de leur indépendance et continuent de requérir l'assistance de collègues étrangers. De là viennent en partie les différends et les démêlés qu'ont encore illustré récemment les mésaventures de l'archéologie égyptienne, dominée il n'y a pas si longtemps, par la figure contestée du directeur du Conseil suprême des antiquités, Zahi Hawass.

des sources, les fouilles à entreprendre, le sens à donner aux découvertes effectuées, les contestations à propos de telle période à traiter en priorité, de tel manuscrit à élucider plutôt que tel autre, sont loin d'être clos entre spécialistes des mondes anciens. Et les tensions et les rivalités n'opposent pas que des scientifiques nationaux, attachés à l'étude d'œuvres, de lieux ou d'époques à ceux d'origine (ou de formation) occidentale et préconisant de mettre en œuvre d'autres focales, de s'attacher à d'autres objets et d'user de méthodes empruntées à un pseudo-universalisme de la science ! Mais, dans l'ensemble, les sciences du passé sont moins accusées d'abriter les ruses de l'euro-péocentrisme.

Par opposition, ne jouissant pas du même statut et plus susceptibles d'être signalées à la vindicte publique ou d'être victimes des diktats administratifs et des intrusions étatiques, la géographie, l'histoire, l'ethnologie, la sociologie, la politologie... se sont trouvées en position d'accusées. Pour avoir servi, à des degrés divers, les causes impérialistes, pour avoir mésestimé ou décrié les cultures ancestrales, pour avoir ignoré ou étouffé des langues vernaculaires ; pour avoir aussi propagé des variantes dénigrantes des histoires nationales et pratiqué le fractionnement ethnique des populations ; enfin, pour prétendre révéler les tréfonds des croyances et des structures sociales et livrer les régimes politiques en place aux méthodes appréciatives de la démocratie, telle que définie par une vulgate occidental-centriste. De fait, le fond des procès instruits contre des sciences humaines importées n'a pas été vraiment abordé, sinon sous l'angle des passions, au gré des mouvements plus ou moins convulsifs et des emballements des nations, où ne cessent d'interférer les vanités, les intérêts et les manipulations étatiques, autrement dit de ceux qui ont le contrôle sur l'ensemble du corps social.

Quant à l'*orientalisme artistique*, autrefois porté au pinacle lors des expansions impériales attirant des contrées orientales entières dans leurs zones d'influence – quand elles ne s'emparaient pas, purement et directement, de terres et de populations –, il pouvait remonter à une première vague d'individus moins attirés

par des contrées en soi que par les dividendes matériels attendus : les militaires et les marins auront précédé les marchands, quand ça n'a pas été l'inverse³. Les missionnaires et autres propagateurs d'idéaux, pour ne pas parler d'utopies, eux, quand ils n'étaient pas déjà sur place, ont accompagné les expansions armées et les conquêtes commerciales, en s'attaquant aux esprits, aux convictions et aux « âmes ». Tous, à un titre ou à un autre, ont participé à la construction et à la diffusion d'images mentales et, par là, à l'élaboration d'imaginaires, d'orientes impressionnistes, douteux, chimériques, plutôt que réels, susceptibles d'être traduits par le biais d'une terminologie (vocabulaire) et de figurations (illustrations) en usage en Occident. De ces artifices, ces transcriptions et ces traductions, sont nés – à côté de catalogues exotiques de populations, de classements terminologiques, de nomenclatures vestimentaires aussi bien que botaniques, d'ethnographies linguistiques, de relevés des activités sociales et des coutumes – des inventaires artistiques sur lesquels des *représentations* sont venues se greffer. Ainsi ont fleuri, en Occident, à la fois des curiosités pour ces régions, ces peuples, ces mœurs et ces productions, que les voyageurs – et plus spécifiquement les peintres voyageurs – alimenteront en fantaisies et en fantasmes ; ainsi seront édifiées ces figures du Chinois, du Japonais, de l'Indien, de l'Ottoman, de l'Arabe, transcrites sur papier ou sur toile, figées dans le plâtre, l'albâtre, le marbre et le bronze, archétypes, étalons et modèles d'étrangers (et d'étrangetés) réduits à des clichés – à la fois spécifiques et totalisants, réalistes et idéalistes, portraits et caricatures – à des abstractions et des personnifications puisque traduisant les originalités en poncifs.

Les mises en scène d'Orientaux ayant permis leur soi-disant dévoilement ou révélation – souvent au prix d'une pétrification spatio-temporelle, d'une immobilisation des lieux, des actions et des personnages à un moment donné, au besoin par reconstitution –

3. Un cas, parmi d'autres, et qui permet de sortir des histoires coloniales en boucle, impliquant Français et Britanniques : l'expérience hollandaise en Indonésie. Deux ouvrages, parmi beaucoup d'autres, traitent du système de domination à ses tous débuts, quand il n'était encore question que de rencontre ratée, avec pour épice Java (Lombard, 1990 ; Bertrand, 2011).

ont emprunté des techniques propres aux arts plastiques (peinture, gravure, sculpture), à la photographie, plus tard au cinéma, à la bande dessinée. Elles ont entretenu diverses fractions de l'Occident, les unes dans leurs peurs, les autres dans leurs illusions. Une vue des mosquées d'Istanbul ou du Caire, un cliché des vieux quartiers de Bagdad ou de Damas, une gravure représentant un noble mandarin ou un souriant Bouddha, une aquarelle d'une portion de désert ou d'une scène pastorale, tout à fait fréquentables l'une et l'autre, une peinture de cavaliers près d'une source, une aquarelle d'armée alanguie dans un intérieur savamment éclairé... et c'est l'impression du beau et la version idyllique qui l'emportent. Par contre, contempler l'affrontement guerrier de deux groupes déchaînés, la danse de quelques possédés, l'exécution des femmes d'un harem à la mort du souverain, un fauve s'attaquant à un animal domestique, le cimetière levé de l'exécuteur des basses œuvres du padishah, la pyramide de crânes au bord d'un chemin destinée à rappeler, aux passants comme aux résidents, comment se terminent les révoltes ou les simples insoumissions..., alors vient s'imposer la légende noire, celle des violences innées, du fanatisme atavique, de la félonie, du despotisme « oriental ». De là surgit l'anomie et renaît le sentiment d'irréductibilité, donc l'impossible accommodement avec des sociétés trop différentes pour ne pas être menaçantes, sources de peurs ancestrales et de périls (jaunes, islamistes) récurrents.

État de l'orientalisme : temps et terrains d'un renversement

Pendant un siècle, celui de l'expansion coloniale et de la domination économique européenne, ont pu se développer les discours monopoleurs, s'imposer les interprétations à sens unique sur la partie orientale du monde, tout en se présentant comme universalistes. Puis survinrent quelques craquements dans le bel édifice. Les premières fêlures ont pu être perçues dès avant la Première Guerre mondiale : l'une est due au Japon, longtemps renfermé sur lui-même avant d'être forcé de réintégrer l'espace (commercial) mondial ; le Japon qui s'est imposé comme nouvelle

puissance, après avoir défait la Chine, puis le géant russe (1909). Dès cet instant, des stéréotypes pourtant bien ancrés en Occident ont été mis à mal. Et les japonistes n'ont soudain plus contemplé les objets de leurs collections comme simples fruits de leur fantaisie et de leur goût pour l'exotisme ; ceux-ci étaient devenus les preuves (artistiques) de l'existence d'une civilisation autonome et bien vivante ; une culture jugée jusque là secondaire et lointaine révélait de manière imprévue d'inquiétantes potentialités.

Après 1918, et alors que les critiques du colonialisme s'étaient étendues jusqu'à Versailles – où se discutaient les conditions de la paix –, les empires victorieux, la Grande Bretagne et la France, s'étaient partagé les dépouilles et les zones d'influence des vaincus – l'Empire ottoman en premier lieu. Ils avaient pu exhiber les peuples sur lesquels ils étendaient leur pouvoir dans les expositions coloniales et dans les célébrations les plus diverses. Moins d'un demi-siècle (et un second conflit mondial) plus tard, l'Indonésie, l'Inde, puis le Pakistan, qui naîtra de la scission, le monde arabe dans toute sa diversité, et d'autres pays des Orient, proche, moyen et extrême, échappaient aux emprises européennes. Suivirent plusieurs décennies où fleurirent les condamnations d'orientalismes associés aux perceptions et aux pratiques coloniales passées. Les anciennes victimes purent parler haut et fort, mais aussi ceux de l'intérieur des systèmes de domination, qui en avaient, depuis longtemps, condamné les excès. Tous voulurent rétablir une histoire polycentrée de la connaissance, et rendre les peuples à eux-mêmes.

Durant le dernier quart du XX^e siècle, des controverses sans fin, des entreprises de déconstruction récurrentes et une efflorescence de jugements critiques, ont accompagné l'interminable condamnation de l'orientalisme. Sans qu'il soit toujours possible de séparer l'exégèse de la passion, ou l'objectif de l'affectif et, moins encore, de savoir de quelle forme et de quel type d'orientalisme, inscrit dans quelle synchronie distincte, il était vraiment question. Le vocable recouvrait souvent trop de marchandises, de lieux d'application et de temps différents, pour laisser place aux nuances, aux contrastes, aux écarts et aux particularités. Tout à la hâte de porter en

terre un passé marqué par l'injuste domination d'une partie du monde sur une autre, les examens rétrospectifs, tout en empruntant des voies et des moyens spécifiques à telle ou telle discipline, n'ont pas toujours fait dans le détail ; des auteurs n'empruntant des chemins de traverse que pour mieux se retrouver sur la voie royale de l'anathémisation. Théories et pratiques de l'orientalisation des Orient sont passées à la moulinette de multiples mécaniques, mises en service à l'Ouest d'abord, avant d'essaimer à l'Est puis dans l'espace académique global. Elles avaient été relayées par des intermédiaires, censeurs de l'entre-deux sphères, métis culturels à la double légitimité – historiens, *social scientists* principalement –, moyen-orientaux ou asiatiques d'origine, formés et/ou exerçant leur magistère dans les universités américaines, britanniques, françaises.

En 2012, est-on en mesure de faire le point ? Disons, d'abord, que les catégories intellectuelles, les systèmes de pensée, les méthodes et les cadres analytiques sont mieux adaptés à un retraitement des expressions de l'orientalisme qu'il y a un demi-siècle. Ajoutons que les regards portés sur les dites expressions ne sont plus altérés par les enthousiasmes, les crispations, l'arbitraire et les partialités de naguère. De plus, des réhabilitations, aussi partielles fussent-elles, ont été entreprises au bénéfice d'auteurs, d'artistes ou d'une partie de leurs œuvres, qu'il s'agisse d'écrivains, de peintres, d'historiens, d'ethnologues... Par ailleurs, le postcolonial⁴ a, quoiqu'on en dise, gommé le côté systématique, entier et réducteur des occidentalocentrismes et des jugements antérieurs, réintroduit des variables locales et temporelles et aidé à repenser les métissages et les « mimétismes » culturels. Pour le politiste, il aura aussi participé à la relative valorisation de structures sociales et d'organisations politiques anciennes – plus ou moins acclimatées ou transformées avec le temps, en tout cas loin des procès d'immutabilité qui leur avaient été intentés – ; une réappréciation du degré d'autonomie d'acteurs indigènes, pourtant placés en état de dépendance coloniale ; une tentative, pas toujours réussie, d'en finir avec la réduction de l'histoire internationale à un conflit entre dominants et dominés et à une relation Nord contre Sud.

Soulignons, ensuite, l'actualité de deux phénomènes nouveaux, ou nouvellement perçus, pas tout à fait accessoires. Les premiers ont trait à la patrimonialisation et les seconds sont plus proches du recouvrement. Par *patrimonialisation*, entendons un processus non de « récupération » de ce qui tiendrait lieu d'héritage, culturel en l'occurrence, au sens étroit du mot, sauf à ce que le legs acquis ne soit enrichi d'apports divers, y compris externes. En d'autres termes, la patrimonialisation sous-entend des pratiques d'imprégnation et d'assimilation d'éléments étrangers, des identifications possibles avec ce qui appartient à d'autres que soi (ethnies, peuples, nations, cultures, langues...) ; et nous ne sommes pas loin des notions d'hybridation, de croisement, sans impliquer pour autant des fusions méthodiques et des abandons d'identités (Berriane, 2010 ; Naciri, 2010a ; 2010b).

Relève aussi des emprunts, tout un ensemble de signaux, de traits, de démarches – empiriques ou rationnelles, expérimentales ou raisonnées –, observables en terres d'Orient et conduisant à faire sien ce qui venait d'ailleurs, nommément d'Occident, ayant (ou pas) fait l'objet de résistances ou de rejets préalables. Le Japon, à nouveau, a été montré du doigt dans la décennie 1970-1980, par ceux de ses anciens vainqueurs, États-Unis en tête, qui ont imputé le « miracle économique » et la reconversion industrielle et commerciale spectaculaire du moment à un sens aigu de l'imitation et de la duplication – ce que, dans d'autres contextes, d'aucuns ont nommé « copillage ». Si depuis, des observateurs occidentaux sont revenus sur cette vision quelque peu simpliste, ainsi que sur les poncifs d'accompagnement – quitte à appliquer à la Chine des critères tout aussi malvenus –, ils n'ont pas pour autant cessé de s'inquiéter des états pathologiques (ou de ce qu'ils estiment tels) d'une société capable de passer de la compétition militaire à la compétitivité économique, en reproduisant chaque fois des paradigmes et des modèles exogènes.

Le Japon représente à cet égard un cas extrême, surtout vu de l'extérieur et alors même qu'il continue à prendre appui sur les

4. Ce que Georges Balandier, à propos de l'Afrique, nomme le « multi postcolonial ».

fondements d'une civilisation originale. En Asie du Sud-Est, au Moyen Orient, il est d'autres exemples, certes moins éclatants, d'accueils d'éléments extérieurs et de leur absorption, au besoin en les digérant voire en les rebaptisant, donc en les naturalisant. Des œuvres originales (littéraires, scientifiques), traduites et diffusées en Europe aux époques coloniales, ont été adoptées-adaptées alors, ou rapatriées plus tard, recyclées et nationalisées, à l'exemple des *Mille et une nuits*⁵. Des techniques de fabrication, des modèles esthétiques, des standards et des normes définis au-delà de frontières (naturelles, politiques, linguistiques) sont venus s'incorporer ou ont été annexés au fil du temps sans que les agrégations, brutales ou progressives, aient vraiment perturbé les systèmes productifs ou artistiques locaux. Paradoxe apparent, des artisans, apanages d'une région, d'un groupe social, d'un corps de métier, se sont relancés en s'inspirant de procédés particuliers, de manières, de modes et de recettes d'origine étrangère. La Chine n'avait-elle pas donné l'exemple, sur une vaste échelle autrefois, en alimentant et l'Empire ottoman en porcelaines à décor bleu (que l'on peut admirer à Topkapi, encore aujourd'hui), d'une part, et les cours européennes, en leur fournissant vaisselles et objets agrémentés des décors de leur choix (que les manufactures allemandes, britanniques, françaises, hollandaises, reproduiront à leur tour), d'autre part ? Les maîtres potiers tunisiens, les lissiers turkmènes font-ils la part de ce qui ressort de à la tradition directe, et ce qui est venu s'y inclure par la suite, sans qu'on puisse parler pour autant de perversion ou de déviation ?

On pourrait en dire autant des orientalismes artistiques, un temps déconsidérés, au sortir des périodes impérialistes, quand ont été décrochés des cimaises et remisés en magasin des œuvres venant de subir les effets de désamours publics et privés. L'artifice et l'arbitraire des compositions – pour éviter d'évoquer invraisemblances ethnographiques et approximations historiques – ont amené la reculade des amateurs, la dérobade des musées et le repli des marchés de l'art. À quelques grands noms près, les mises en scène des sociétés indigènes, les pseudo-reconstitutions et les ornementsations outrageuses, orchestrées par des artistes occidentaux ont d'abord été frappées

d'opprobre. Les modes, sensibles aux emprunts d'orient divers et successivement appréciées en Europe (Chine, Japon, Empire ottoman, Inde, Indonésie, Maghreb – en concurrence ou synchronie avec l'évocation d'autres espaces, africains, océaniens), sont apparues au lendemain des indépendances, comme autant de déguisements, d'affabulations, fruits d'enthousiasmes irréfléchis et d'ajouts exotiques trop clinquants pour reproduire la réalité. Les nouveaux États ont éprouvé le besoin de dénoncer ces substitutions du faux à l'authentique, et ces disparitions du national dans l'étranger : place à la révélation des identités et des personnalités véritables et à la promotion d'arts en prise sur le présent !

Un demi siècle après, qu'avons-nous ? Si nous prenons l'exemple de ce qui est en train d'advenir au Moyen-Orient, force est d'admettre que l'exclusivisme n'est plus de saison. Insidieusement d'abord, puis ouvertement, des collectionneurs n'ont pas craint de rétablir la notoriété d'œuvres qui n'avaient guère eu le temps de tomber dans l'oubli. Des musées ont ressorti des réserves, des toiles et des statues signées d'artistes occidentaux et les ont intégrées de fait, aux patrimoines culturels nationaux. Les palais et les administrations publiques ont suivi, ou précédé. Les professionnels n'ont eu qu'à s'adapter à la renaissance d'un marché qui s'est même ouvert à une production de second rayon, avant de favoriser les copies et les imitations en tous genres. Les grandes fortunes du Golfe tirant les prix vers des hauteurs inattendues, c'est toute une économie qui s'est reconstituée et développée, en même temps que s'établissait une nouvelle hiérarchie des goûts... et des couleurs, depuis le canonique expertisé jusqu'au douteux des reproductions de bazar. Au même moment ou peu s'en faut, au-delà d'autres mers, des États anciennement colonisés restauraient des monuments et des quartiers entiers, construits pourtant à l'époque où le colonisateur avait décidé d'imprimer sa marque dans l'espace, les bâtiments, l'art de vivre, les préférences et les genres. L'orientalisme, arts et goûts mêlés, aura ainsi transité de

5. On peut se procurer, chez des libraires ayant pignon sur rue en Inde, en Égypte et au Maghreb, des livres, fruits de rééditions et de traductions d'ouvrages qualifiés il y a peu encore d'orientalistes, publiés sans être accompagnés de la moindre présentation critique.

la représentation d'essence étrangère, à la préhension par naturalisations, sous une de ses formes au moins. S'est-il « retourné » pour autant ?

Parler maintenant de *recouvrement*, c'est en quelque sorte prendre le contre-pied de l'interprétation patrimoniale. En réalité cela revient à faire entrer en ligne de compte un mouvement inverse, mais susceptible de se dérouler en même temps, simplement parce que, alors même que s'opère l'assimilation d'éléments exogènes au travers de processus diversifiés selon les sociétés, se font entendre des réclamations, s'expriment des revendications. D'anciens colonisés désirent se faire reconnaître l'existence d'un droit ou plutôt de deux droits, non sans connexion l'un avec l'autre. L'un a trait à la récupération ou au retour d'œuvres d'art, tenues pour objets illégitimement appropriés et emportés par les ex-puissances impériales, lors d'affrontements armés, d'occupations militaires, de gestion politico-administrative, d'exploitation économique. Les guerres de l'opium en Chine ont conduit à des déprédations et le sac du Palais d'été représente l'acmé des spoliations opérées, dans les mémoires collectives, en Orient comme en Occident. Les musées européens se sont longtemps enorgueillis de pièces acquises par des émissaires, par des voyageurs ou par des intermédiaires peu scrupuleux sur les règles d'action, les prescriptions relatives au commerce et les conventions diplomatiques⁶. La part de consuls, ces agents des intérêts de nations étrangères, dans le pillage des seules antiquités égyptiennes était, au XIX^e siècle, de notoriété publique. Depuis, peu de sources se sont vraiment taries pour ce qui concerne le monde arabe, et ce ne sont pas les événements récents, ou en cours, à Bagdad, à Damas, à Kaboul, au Caire, à Tunis, qui vont inverser la tendance, à en juger par les récits des appropriations illicites, des détournements et des pillages (incluant les musées) dont il est fait état. Le marché de l'art « oriental » ancien, connaît embellie sur embellie : collectionneurs, antiquaires, commissaires priseurs et experts ont de quoi se réjouir !

Dans le contexte actuel d'évasion d'une fraction des patrimoines nationaux, les requêtes portant sur la restitution d'antiquités acquises soit dans des conditions douteuses soit par la violence – figurant dans les vitrines ou sur les

socles des musées occidentaux – semblent en complet déphasage avec les vrais impératifs du moment. Nullement, si l'on accepte de se placer du point de vue des requérants, pour lesquels les demandes à rentrer en possession d'objets s'accompagnent de revendications d'un autre type et visant expressément à reconstituer des collections dans un cadre national. Des directeurs de musées et de galeries, des historiens de l'art, et experts en poste en Europe ainsi qu'aux États-Unis, pour l'essentiel, depuis des lustres se sont fait une spécialité du domaine oriental, (pour ce qui est du Moyen Orient par exemple). Ils ont une opinion sur les genres, la nature des sujets traités, les domaines de prédilection, les créations les plus réputées (céramiques, miniatures, Corans...). Mais, préoccupés de tout recouvrir d'un seul et unique manteau, ils ont étiqueté l'ensemble art « musulman », art « islamique », en déniaient leur diversité et les disparités propres à leurs origines et à l'évolution des cultures où ils s'inscrivent. Tout s'est passé, durant un long espace de temps, comme si l'Islam était la source des œuvres exposées, quelle qu'en ait été la provenance, arabe, turque, hindoue, persane, afghane, etc. Les sollicitations actuelles visent à la fois à rendre les arts aux civilisations dont ils sont issus et les œuvres aux pays qui en sont les héritiers et les continuateurs.

Le problème n'est pas tant d'imposer aux grands musées de l'hémisphère nord de modifier l'appellation des départements consacrés aux arts orientaux – comme semble s'y préparer le Louvre, à la suite du Metropolitan de New York – ou de les rediviser sur des bases géographiques, mais de faire éclater les conceptions opiniâtrément réitérées d'arts qui devraient plus au religieux qu'au plus profond et plus enraciné de plusieurs grandes sociétés. En finir avec les généralisations et les classifications d'un orientalisme d'un autre âge, réclame la restitution d'œuvres acquises de façon discutable par l'Occident et la naturalisation des productions artistiques de ce

6. Et que dire des marchands empressés de « désosser » ou démembrer des ouvrages anciens, de vendre des pages du Coran et de manuscrits peints ou enluminés, séparément – pratique entamée dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et systématisée au XX^e siècle ? Que dire encore des dépeçages de vieilles mosquées ou de résidences particulières laissées à l'abandon ou mises à l'encan, des prélèvements sauvages de stèles funéraires dans les cimetières, en Iran, en Turquie, au Maghreb, en Asie centrale ?

même Occident mettant en scène des orientes plus fantaisistes que réels ; ces trois procédés participent d'un unique propos : reconstituer une (des) identité(s). Rentrer en possession de ce qui avait été perdu vaut bien que l'on ajoute aux fonds primitifs quelques emprunts destinés à la constitution d'un nouveau capital !

*
* *

Les perceptions occidentales de l'Orient – accompagnées de diffractions (contractions et distensions) et de représentations (souvent inventées, construites) en tous genres – n'ont pas toutes subi le même sort. Les mêmes exclusives n'ont pas non plus frappé toutes les productions concrètes qui y sont associées généralement. Des pans des orientalismes scientifiques et artistiques pourraient même prétendre à un traitement plus favorable. Dans l'ensemble, la fabrique orientaliste, pourtant considérée comme définitivement condamnée (au double sens de jugée et de close), aura muté au cours de ce dernier demi-siècle. Elle aura aussi donné naissance à des formes inattendues. En se libérant des jougs européens et des discours les concernant, les sociétés orientales ne sont-elles pas devenues, chaque jour un peu

plus, leurs propres interprètes et analystes ? Dès lors, en retournant l'orientalisme et en se le réappropriant pour partie, sous le couvert, d'identification, de refondation et de l'observation de soi, ne lui ont-elles pas reconnu quelque vigueur, sinon quelque vertu ?

Bibliographie

- BERRIANE Mohamed, 2010, « Patrimoine et patrimonialisation au Maroc », *Hesperis Tamuda*, vol. XLV, 11-17.
- BERTRAND Romain, 2011, *L'histoire à parts égales*, Paris, Seuil.
- LOMBARD Denys, 1990, *Le carrefour Javanais*, Paris, EHESS.
- NACIRI Mohamed, 2010a, « Les préalables à la réhabilitation des centres historiques dans les pays arabes », *Hesperis Tamuda*, vol. XLV, 67-74.
- NACIRI Mohamed, 2010b, « Le patrimoine et ses expressions dans l'espace public », *Hesperis Tamuda*, vol. XLV, 11-23, [en arabe].
- SMOUTS Marie-Claude (dir.), 2007, *La situation postcoloniale*, Paris, Presses de Sciences Po.

L'orientalisme, mort ou vif ?

Une histoire française ¹

François POUILLON

Des histoires décalées

Le débat sur l'orientalisme a été lancé, il y a un bon demi-siècle, avec l'ère des décolonisations, dans le grand mouvement de remise en cause qui a alors traversé les sciences sociales. On peut dire que la publication de l'ouvrage d'Edward Said ne fut ni la première alerte, ni même, pour un temps, la plus marquante. Ce sont souvent des intellectuels laïques armés d'une double culture, mais inscrits dans la mouvance nationaliste, qui ont déclenché les hostilités : l'article intitulé « l'orientalisme en crise », par le sociologue marxiste égyptien Anouar Abdel Malek est de 1963 ; « Décoloniser l'histoire » par l'intellectuel nationaliste algérien Mohamed Sahli de 1965. En 1976, Abdelkebir Khatibi publiait un pamphlet contre Jacques Berque rebaptisé un peu plus tard « l'orientalisme désorienté ». Le romancier marocain ignorait sans doute que le même Berque avait, dès 1960, ouvert le feu en interne sur les pratiques de la discipline lors d'un congrès orientaliste (Berque, 2001, 131-132). Jugeant obsolète, tant scientifiquement que politiquement, les appellations d'« orientaliste » ou même d'« anthropologue », il préféra intituler sa chaire du Collège de France « Histoire sociale de l'islam contemporain ». De fait, l'entreprise de déconstruction était plus large et, au-delà de l'orientalisme comme étude érudite des langues et des civilisations, c'est la dimension politique des sciences sociales et leur imbrication avec l'entreprise coloniale qui étaient alors mises en cause. C'est bien le sens de l'essai sur l'histoire du Maghreb publié en 1970 par Abdallah Laroui chez un éditeur militant, François Maspero. L'ouvrage s'inscrivait en faux contre le manuel en usage depuis quatre décennies et dont

l'auteur n'était autre que Charles-André Julien, titulaire d'une chaire d'Histoire de la colonisation à la Sorbonne et néanmoins militant intransigeant de la décolonisation. C'est dire que le mouvement de réévaluation historique fut relayé par des intellectuels français : le même Julien publiait dès 1964 aux Presses Universitaires de France le premier volume d'une *Histoire de l'Algérie contemporaine* qui n'a pas été remplacée – le second volume sera pris en charge en 1979 par une autre figure majeure de l'historiographie de la région, Charles-Robert Ageron : on doit noter que ce sont là des « Français de France » dégagés de toute entreprise militante et reconnus par l'institution universitaire qui se sont à la même époque attachés à reprendre de fond en comble ce que le même Charles-Robert Ageron appelait la « vulgate coloniale ».

C'est également sous le signe de la critique de la « science coloniale » – une autre manière alors de qualifier l'orientalisme – que toute une génération imprégnée de convictions anti-coloniales, fut associée à l'ère des coopérations qui a suivi l'indépendance. Dans cette mouvance, *L'Algérie des anthropologues*, par Philippe Lucas et Jean-Claude Vatin (1975), auquel on allait reprocher son schématisme ; puis un recueil issu de quelques journées organisées dans le sillage de mai 1968, *Le Mal de voir* (Moniot, 1976) publié avec un sous-titre très explicite : « Ethnologie et orientalisme : politique et épistémologie, critique et autocritique ». Dans le genre, il y eut encore en 1975, toujours chez Maspéro, un recueil « Anthropologie et impérialisme » dénonçant

1. Une version développée de ce texte est parue dans l'ouvrage *Après l'orientalisme : l'Orient construit par l'Orient* (Pouillon, Vatin, 2011).

l'association des savants à l'entreprise impériale américaine en Asie du Sud-Est. C'est donc toute une bibliothèque qui était déjà en place sur nos rayons, dès avant la publication de l'ouvrage d'Edward Said qui allait marquer la naissance des études « post-coloniales ». Et c'est la raison pour laquelle la traduction de l'ouvrage en 1980, passa en fait assez inaperçue en France.

Si la plupart des chercheurs opérant dans la « zone arabe » s'accordaient largement sur la réalité de l'imbrication de la recherche en sciences sociales avec l'histoire coloniale, le traitement qu'en donnait Edward Said parut singulièrement simplifié. C'est que, de ce côté de l'Atlantique, on était déjà passé à une autre phase de l'enquête. Délaissant une critique idéologique, il allait s'agir alors, de faire l'histoire sociale des productions intellectuelles, de réaliser donc des travaux monographiques sur des acteurs individuels ou collectifs, ou des institutions de recherche pure et appliquée. Un programme de travail était lancé par Jean-Claude Vatin (1984) avec le colloque qu'il organisait à l'université de Princeton sur « Sciences sociales et colonisation ». Et c'est dans ce sens que l'on allait s'engager pendant les deux décennies qui suivirent avec notamment le grand bilan *D'un Orient, l'autre* (Vatin, 1991), ou l'enquête collective sur les explorations scientifiques en Méditerranée. En ce temps-là, l'ensemble des chercheurs engagés sur ce terrain moyen-oriental, s'accorda à penser que l'ouvrage de Edward Said était aussi évident que simpliste. Alors même que l'on partageait avec lui les susceptibilités collectives, le souci de souligner l'imbrication entre savoir et pouvoir, et même l'engagement politique en faveur de la Palestine, l'ouvrage paraissait dangereusement réducteur. C'est ce que voulut signaler un homme qui combinait une immense érudition orientaliste et un constant engagement militant à gauche, Maxime Rodinson, en rassemblant dans *La fascination de l'Islam* (Rodinson, 1980), quelques articles remarquables qu'il avait produits sur ce sujet.

Dans le pré carré des spécialistes de l'islam et du monde arabe, Edward Said fut l'objet de nombre de critiques tant théoriques qu'historiographiques. Même si, en 1982, à l'occasion d'une séance mémorable du congrès de la

MESA, l'association des chercheurs américains travaillant sur le monde arabe, une confrontation homérique entre Bernard Lewis et Edward Said s'était conclue à l'avantage assez net de ce dernier, l'accumulation des critiques érudites, le progrès des études sur l'histoire des sciences de la région, le retour en grâce de la peinture dite elle aussi « orientaliste », tout cela allait conduire le milieu scientifique travaillant directement sur ces dossiers à cesser de considérer *Orientalism* comme une référence obligée.

Le contour américain

C'est donc avec une certaine stupeur que, deux décennies plus tard, nous avons vu Edward Said s'imposer dans nos universités sous la bannière d'un mouvement dit « post-colonial ». C'est qu'entre-temps, des évolutions significatives étaient intervenues dans nos représentations des choses. Passés les enthousiasmes de la décolonisation, le « désenchantement national », selon l'expression de Hélé Béji, était devenu, dès les années 1970, l'horizon de la conscience politique commune. Cela ne conduisait pas pour autant à revenir à une histoire nostalgique, communautariste, que les « Pieds-noirs » de l'ex-Algérie coloniale continuaient à produire. La faveur restait à la cause des peuples du Tiers-Monde contre l'impérialisme américain et son rejeton, le sionisme. Malgré la persistance de convictions « progressistes », les désillusions avaient conduit à tempérer ces enthousiasmes. Mais il s'agissait de s'engager dans de vrais dépouillements d'archives, de lire de façon moins superficielle des productions littéraires et scientifiques, de se soucier de l'apprentissage des langues aussi – pratique qui était tombée un peu en désuétude, y compris chez les universitaires « indigènes ». Il en sortait fatalement une image moins monolithique de ce que nous avons appelé la « science coloniale », de la diversité des auteurs, de leur inscription institutionnelle, de leur rapport au pouvoir ; mais surtout, ce qui s'imposait, c'était la disjonction entre l'idéologie générale des textes, fatalement colonialiste comme on l'a vu, et leur valeur heuristique. Allons plus loin : le retour en vogue de la peinture orientaliste faisait revenir

au jour une imagerie assez cocasse, souvent réjouissante et nous permettait d'accéder à un second degré qui n'avait guère caractérisé l'époque des grands paradigmes. Par ailleurs, les rééditions de récits de voyages, de films, de romans, les reprises en ouvrages de collections de cartes postales, la chanson coloniale remastérisée apportaient des images hautes en couleur des riches heures de la colonie. Ni nostalgie ni revanche, cela engageait seulement à une remise en cause aussi des schématismes de la décolonisation, qui perdaient de leur évidence. Ainsi, l'arrivée en force des études post-coloniales, la prise d'autorité au sein même de l'enceinte universitaire, de travaux qui étaient désormais couronnés d'un label offensif, américain de surcroît, ne manquèrent pas de nous surprendre.

Face à cet assaut, nous avons réagi comme les gestionnaires d'un savoir sur lequel nous pensions avoir acquis une certaine autorité. De fait, les critiques un peu condescendantes que nous avons opposées à Edward Said furent à peu près inopérantes, sinon carrément contre-productives. Car une large alliance s'était formée, qui ne se souciait guère de notre prétendue compétence. Elle scellait une alliance nouvelle entre le Tiers-Monde et l'espace nord-américain à une époque où les pays européens verrouillaient les frontières du Sud. Les États-unis et le Canada, quant à eux, offraient des conditions de travail plus qu'honorables aux éléments les plus brillants issus des universités d'Afrique et d'Asie. La conjonction de certains communautarismes intellectuels et une importante diaspora indienne parvenaient ainsi à créer sur le sol américain comme une sorte d'impératif institutionnel : la nécessité de créer des départements autour des « *cultural studies* » d'abord, des « *post-colonial studies* » ensuite, tenus par les ressortissants cités plus haut. Ces processus ont été analysés, leurs ambiguïtés ont été repérées et déconstruites (Assayag, Bénéï, 2000). Mais il a fallu plus que cela pour construire autour du livre et de la figure de Edward Said un succès de cette importance. On peut citer brièvement quelques-uns de ses éléments : sa manière de ranger son argumentation comme un élément de combat pour la cause palestinienne faisait d'*Orientalism* un ouvrage qui s'inscrivait dans le champ de l'érudition – quoi que l'on pense de cette érudition –, une

pièce à conviction destinée à illustrer une thèse historique de grande ampleur : l'orientalisme comme constante trans-historique de l'Occident impérial.

Sur une ligne de front, il fallait choisir son camp. Toute réfutation de Edward Said, fût-elle érudite et parfaitement fondée, était immédiatement suspecte. Il était pourtant lui-même affligé de bien des traits suspects : Arabe chrétien, issu d'une haute bourgeoisie cosmopolite, il avait reçu tous les signes de reconnaissance au cœur du système universitaire américain. Mais ces ambiguïtés étaient le lot commun parmi les intellectuels de sa condition. Migrant inter-continental, travaillé par sa situation d'exilé bien qu'il ait réussi une intégration parfaite dans plusieurs registres d'excellence, il ressemblait à nombre d'intellectuels « en diaspora » qui trouvent un large champ d'expression dans les métropoles tout en affirmant un rapport symbolique fort avec la société dont ils sont issus. Ce lien passait notamment dans son cas par une défense intransigeante de la cause palestinienne. À ce seul titre, il devenait un représentant d'une population d'intellectuels universitaires, d'écrivains et d'essayistes, passés d'une rive à l'autre et dont la légitimité héroïque reposait en partie sur leur capacité à représenter les sociétés du Sud. Mais de fait, la thèse de Edward Said triomphait ailleurs, dans l'espace beaucoup plus large de l'histoire littéraire et de la critique d'art liées au voyage et aux représentations de l'Orient.

Normalement, la condamnation qui pesait sur la production orientaliste aurait dû conduire à clore définitivement les travaux sur ces productions intrinsèquement perverses. C'est exactement le contraire qui se produisit. Avec la même jubilation, le même souci du détail qui gagnaient les prédicateurs chrétiens de l'âge classique lorsqu'ils évoquaient les vices et l'enfer avec ses corps nus soumis aux plus terribles tortures, chercheurs et critiques pouvaient désormais en toute légitimité analyser par le menu les stéréotypes racistes, les caricatures, les malversations sociologiques par lesquels écrivains, peintres, essayistes et plumitifs de tous ordres avaient fait le lit d'une colonisation à venir, préparé sa domination, anticipé l'action impérialiste qui planterait le cancer Israël en plein cœur de l'espace arabe. Non seulement la thèse de Edward Said était

largement applicable pourvu que l'on ne s'encombre pas des subtilités de la différence locale et de l'exception, mais surtout elle introduisait un piment politique dans des espaces traditionnellement feutrés de la critique littéraire, de l'histoire de l'art et de la décoration. C'était le drapeau noir qui était brandi dans le boudoir.

Si *Orientalism* a été traduit en trente-cinq langues et adopté comme usuel des cursus des universités américaines, ce n'est pas pour avoir reçu l'approbation des spécialistes de la question, c'est au contraire pour avoir trouvé des cautions multiples, largement indépendantes les unes des autres : politiques, identitaires, littéraires et idéologiques – académiques surtout, pour employer ici un anglicisme, qui traduit bien cette confusion entre la caution universitaire, l'autorité intellectuelle et littéraire, une certaine convention de pensée qui trouvait sa consécration sous un intitulé qui s'imposa dans l'architecture des disciplines, celui des « études post-coloniales ».

Un faux dialogue

Le débat sur l'orientalisme a-t-il vraiment eu lieu ? Évidemment que non. S'il est clair qu'il y a des « pro » et des « anti-Saïd », il n'est pas moins clair qu'ils ne se situent pas dans le même registre d'argumentation, portés qu'ils sont, les uns comme les autres, par des histoires et des itinéraires aussi divers qu'indépendants. C'est une logique clanique qui s'est mise en place, pas un dialogue scientifique susceptible d'être argumenté. La traduction française de Edward Saïd est parue il y a plus de trente ans, et force est de constater que les choses n'ont guère avancé. Et qu'il n'y a pas de raison pour qu'on sorte des positions tranchées, assises sur des partis pris politiques, des inscriptions identitaires de soi comme de l'autre, une essentialisation des positions intellectuelles, avec des questions qui se posent à différents niveaux mais qui ne sont jamais exclusivement conceptuelles ou simplement spéculatives, des engagements de vie qui comptent autant que l'opinion fondée.

Comment alors chercher à refonder le débat ? Une première position consisterait à plaider non coupable et à chercher à le

démontrer, par un livre blanc, qu'il n'y aurait, dans le camp des orientalistes, que de vrais savants, soucieux de se donner des outils d'une approche érudite, et fournissant autant d'éléments de compréhension de l'autre : l'apprentissage des langues, l'acquisition des savoirs accumulés sur l'histoire des civilisations, la rigueur des méthodes d'enquête. Leur production, dirait-on, était le fruit de l'étude, et, quand bien même il y aurait eu un projet idéologique sous-jacent, en particulier chez des ecclésiastiques chrétiens soucieux au départ de polémique antimusulmane, le souci de rigueur aurait fini par l'emporter sur l'engagement partisan. Si, dans certains cas, on note une absence d'empathie évidente, il faut reconnaître que l'importance de l'œuvre accumulée par ces mêmes ecclésiastiques (pour nous en tenir à cet exemple) force le respect. Sans doute ce monde de reclus s'inscrit-il dans une histoire qui, comme chacun sait, a ses myopies (quelle époque n'en a pas ?) ; il entretient des connivences, quasi vitales, avec le pouvoir en place, notamment colonial, mais tout aussi bien postcolonial dans les nouveaux États ; il sait en appeler à l'exigence d'objectivité, celle qui permet de faire la part du savoir et de l'hypothèse. Les relations du père de Foucauld avec le général Laperrine, fondateur des compagnies méharistes sahariennes, n'empêchent pas que son *Dictionnaire touareg-français* (1951-52) reste un monument d'une impeccable érudition. On peut dire la même chose de l'œuvre d'immenses savants comme Louis Massignon et Bernard Lewis, qui servirent à l'occasion, et cela sans états d'âme, des causes politiques. D'ailleurs, on n'a pas suffisamment souligné que le politique lui-même a besoin d'informateurs fiables, et pas seulement de propagandistes, de publicitaires ou de courtisans à sa dévotion. Il reste pourtant que les savants se sentent investis de certaines responsabilités morales, ou du moins de certains principes au nombre desquels figure l'indépendance de la démarche scientifique vis-à-vis du pouvoir – exigence qui, depuis Galilée, oriente les pratiques scientifiques. C'est à ce titre que les défenseurs de la science orientaliste l'ont défendue : comme une corporation animée par une éthique qui stipule notamment l'autonomie de la démarche scientifique par rapport au pouvoir.

Nous sommes donc là sur la ligne de partage entre ceux qui ne voient que la pérennité d'une science pure et indépendante de tous les pouvoirs et ceux qui récuse cette science où l'universel camouflerait la domination de l'Occident, et qui se réclament d'une pratique engagée, enracinée dans des identités indépassables, celles de solidarités fondamentales : peuples opprimés, minorités dominées, marginalités réduites, revendiquant tous le respect de leur différence, le maintien d'une dignité partielle, mais qu'ils défendent contre une dissolution dans l'universel, contre une globalisation intellectuelle qui sonne comme une dépossession.

Sans doute est-il facile de stigmatiser ces positions symétriques : la première sera renvoyée, au mieux, à de l'angélisme épistémologique ; au pire, à une mystification dont l'Occident s'est fait une spécialité – voir les « droits de l'homme », dont on sait faire un usage à géométrie variable. Karl Marx disait déjà que l'idéologie dominante est l'idéologie de la classe dominante. Mais la riposte des clercs à leurs adversaires n'est pas moins vigoureuse : ils dénoncent un retour du funeste schéma stalinien opposant une science bourgeoise et une science prolétarienne, et un « jdanovisme » saidien qui tenterait de s'imposer par l'argument d'autorité alors qu'il ne doit y avoir en la matière que l'application de la preuve. En outre, la vague postcoloniale serait suspecte d'ambitions institutionnelles, soucieuse de gagner des positions, de conquérir des départements, des territoires intellectuels qui se traduisent en postes, en espaces éditoriaux, en pouvoirs intellectuels et éventuellement, politiques. Entre ces positions symétriques et inverses peut-on trouver une solution moyenne, chercher une synthèse ? Dans la mesure où un *modus vivendi* s'est plus ou moins établi entre ces inconciliables, qui se nourrissent mutuellement de leurs contradictions plus que du débat contradictoire, un tel aménagement ne semble pas possible. Est-il même souhaitable ? Ce n'est pas certain. Essayons quand même de fixer quelques limites à ces oppositions.

Politiques de la science

Convenons d'abord que pour être un combat politique, ou du moins sur la politique de la science, cette guerre n'en est pas moins assez

civile. Sur ce théâtre, comme sur d'autres, les morts se relèvent à la fin de la pièce pour saluer et se préparer à de nouvelles représentations. À ce titre, le ton héroïque pris ici et là dans les débats n'est certainement pas de mise. Sans doute Edward Said a-t-il reçu des menaces et son bureau a-t-il été pillé dans des conditions odieuses. Dans la « violente » Amérique, les violences qu'il a subies ne sont pas du même ordre que celles qu'ont connues les victimes du maccarthysme ou les militants des droits civiques, Martin Luther King en tête. Il a bénéficié au contraire, et jusqu'à la fin, qui se situe pourtant dans l'après 11 Septembre, de tous les signes de reconnaissance institutionnelle que l'on peut obtenir. À cet égard, il faudrait analyser ce qui a fait que les éléments de la mouvance postcoloniale, qui étaient souvent des réfugiés des malheurs d'un Tiers-Monde décolonisé, ont soigneusement ménagé la terre d'accueil américaine, s'attaquant plus méthodiquement à l'oeuvre des puissances colonisatrices du XIX^e siècle – la France et l'Angleterre – en contournant les figures de l'impérialisme américain, de la doctrine Monroe au blocus contre Cuba. Si l'on s'en est pris avec tant de vigueur à l'orientalisme, n'était-ce pas aussi que le territoire de cette discipline excluait précisément de son champ l'Amérique ?

Peut-on considérer que l'un des « camps » donne un sens différent à l'activité de recherche, à la vulgarisation de cette recherche et qui servirait à appuyer une ligne politique plus généreuse vis-à-vis des pays du Sud, ou à récuser jusqu'aux fondements idéologiques sur lesquels reposent les politiques néo-impériales, à pratiquer donc une expertise humaniste qui aide à contrer les froids calculs économiques débouchant sur la clôture de la citadelle européenne contre les politiques migratoires et bannissant le pluralisme à l'intérieur des frontières ? Cette ambition est légitime ; elle s'inscrit même dans la meilleure tradition philosophique qui, depuis Platon jusqu'à nos « intellectuels » contemporains, cherche non pas à prendre le pouvoir mais à agir sur la décision du Prince. On concédera que cette action a toujours eu des effets limités. L'action des intellectuels sur le pouvoir est immense, mais elle s'exerce de manière beaucoup plus indirecte ou diffuse. Si elle sort des dénonciations concernant les cas ponctuels, où

il y a effectivement du travail à faire, des « affaires » précisément (en France : Voltaire, Émile Zola, André Gide, Jean-Paul Sartre, Pierre Vidal-Naquet – on trouverait d'autres exemples aux USA), elle est généralement impuissante ou ne fait qu'accompagner des évolutions d'un autre ordre. Notons que, pour ces cas d'espèce, l'intervention se situe en dehors du domaine technique de ces auteurs. Car la question est là : celle de la séparation des registres, entre ce qui relève de la recherche et de l'expérimentation, et ce qui relève de l'ambition éthique et du parti pris. L'intellectuel comme tout autre citoyen est tenu d'intervenir dans les débats publics et d'affirmer en toutes choses les convictions qui sont les siennes. La question est de savoir si sa recherche en est l'instrument. Certains le pensent. Nous ne partageons pas cette illusion. Et surtout nous avons conscience des dangers que présente le mélange des genres, ceux d'une recherche performative, dont les thèses doivent être au service d'une cause, et dont les conclusions sont de ce fait verrouillées. Nous croyons plutôt à une pensée critique, qui sache aller au-delà et même contre ses convictions préliminaires.

On a suffisamment observé qu'une recherche inscrite dans l'horizon d'une affirmation identitaire ne peut avoir qu'un rapport pervers avec l'histoire, fait d'aveuglement critique dans l'évaluation des données, de généalogies fantaisistes et en tout cas tirées vers un passé immémorial. De cela, les jeunes nations décolonisées ont souvent donné l'exemple. Dans le souci de se construire un passé, une identité, un patrimoine, elles ont abondamment joué au jeu des interprétations abusives. Rappelons qu'elles furent à bonne école et que « nos ancêtres les Gaulois » furent inventés par Napoléon III, pour promulguer une ethnie française qui ne soit pas faite du croisement de « deux races ». C'est ce que fit en son temps une république jacobine, pour l'instruction de petits-enfants des provinces de France, qui n'étaient pas moins divers que ceux de l'Empire. Contre une Histoire appuyée sur une philosophie de l'histoire téléologique et forcément engagée, nous aspirons donc à une histoire discursive, dialectique voire polémique, sachant s'emparer d'une liberté chèrement conquise, en assumant le risque de se livrer à un travail rigoureux, qui sache faire sa place à la nuance, à l'incertitude, à la contradiction.

C'est cette opposition, nous semble-t-il, qui est à l'œuvre dans le « débat » sur l'orientalisme. À ma gauche, on l'a dit, les tenants d'une historiographie vindicatoire, soucieux d'inventorier les crimes d'une histoire qui n'en finit plus de les dérouler : contre la menace de l'amnistie, de l'amnésie, ils en appellent à la réparation (Terray, 2006). Edward Said est leur héros douloureux, dont on souligne la position héroïque. À ma droite, les tenants d'une science sinon pure, qui appelle du moins à être purifiée : descendants infidèles des moines bénédictins qui dans leur temps prièrent Dieu à travers le patient établissement des textes sacrés. Sans remonter si haut, ils en appellent à une éthique dégagée des tribulations politiques. Si, à coup sûr, on l'aura compris, nous ne sommes pas dans la ligne saidienne, nous ne pensons pas pour autant que la restauration d'une science orientaliste pure soit aujourd'hui tenable. Car l'imbrication, fût-elle relative, de la science et du politique a été suffisamment démontrée pour que cette variable puisse être évacuée. Mais imbrication ne signifie pas enrôlement, et ce n'est pas rien que de réaffirmer un idéal quand bien même il confine à l'illusion : le plus simple est de repérer l'encerclement par le politique sans en accepter la fatalité ; assumer ainsi la part du jeu, de l'exception, de la différence, qui rétablit précisément l'intellectuel dans sa dignité.

Un procès en révision

C'est ce que nous nous sommes efforcés d'illustrer tout au long des mille et une notices de notre *Dictionnaire des orientalistes de langue française* (Pouillon, 2008). Dans une structure essentiellement biographique, l'attention a particulièrement porté sur les ressorts de la formation, de la promotion, de la reconnaissance : liens familiaux ou réseaux personnels, mouvances collectives et solidarités – autant d'indices de la relation à l'institution, au pouvoir. Il ressortait de cet inventaire que nous avions là une population ni plus ni moins différenciée que n'importe quelle autre, inscrite dans son temps et laissant quand même à certains la possibilité d'y faire preuve d'originalité, de non-conformisme et même de certaines formes de résistance et de révolte. Est-il nécessaire de dire que le fait de pointer des

inexactitudes, des généralisations fautives, n'était d'aucun effet ? Car Edward Said n'invoque pas une érudition pointilliste – il ne s'est d'ailleurs pas soucié de rectifier les erreurs patentes qui émaillaient son texte (Irwin, 2006, 282 *sq.*) – mais des mouvements beaucoup plus généraux de l'histoire. Pour lui, l'orientalisme serait une idéologie, un monde d'idées coordonnées qui existent en relation avec une structure politique, l'impérialisme, mais indépendamment des porteurs individuels qui l'incarnent. Sans doute faudrait-il ici engager un travail plus large de critique de cette notion d'idéologie qui appartient à la fois à Platon et à Karl Marx, et que Edward Said emprunte en vérité à un marxiste subtil, Antonio Gramsci. Contentons-nous d'accorder à cette thèse son indiscutable vérité statistique – ce que Pierre Bourdieu résumait en disant de certaines thèses qu'elles n'étaient « même pas fausses » : s'il s'agit seulement de dire qu'il y a des dominants et des dominés, des bons et des méchants, l'affaire est de faible rendement. Le problème c'est que, arrivant dans un contexte de choc des civilisations, cette lecture rétrospective assez mécaniste se révéla efficace.

Un des critères de sélection de nos entrées biographiques dans le monde assez vaste des orientalistes fut la mise en valeur de la contribution éminente des orientaux, fût-ce sur un mode mineur, ou plutôt, risquons le mot, subalterne, c'est-à-dire, en fait, minorée face à une histoire officielle, celle des grands auteurs, des savants métropolitains. L'intérêt de cette démarche consistait à faire apparaître des hiérarchies symboliques ou même une certaine logique de castes qui s'était mise en place entre le centre et la périphérie de l'orientalisme. Son bénéfice secondaire était de faire surgir l'importance quantitative et le rôle de toute une population d'intermédiaires, de transfuges, de groupes enclavés et mixtes qui ne furent pas toujours reçus comme des passeurs et des truchements, mais comme des bâtards, des renégats, des espions et des traîtres. Ceux-là avaient eu parfois le bonheur de connaître au cours de la période coloniale une certaine promotion statutaire et sociologique. Ils la payèrent, souvent, par une expulsion ou une élimination collectives, à la manière de ces supplétifs algériens, les « harkis », ignominieusement abandonnés par la puissance

coloniale à la vindicte de leurs frères. Le processus de rejet n'alla pas toujours jusqu'à ces éradications physiques, mais il se traduisit souvent par leur disparition symbolique, ou identitaire, à l'instar de ces rejetons d'unions mixtes éliminés des statistiques, condamnés à disparaître finalement comme ces formes impures des classifications repérées naguère par Mary Douglas.

Le fait est qu'en soulignant la participation active des indigènes à l'entreprise de représentation et de savoir que fut l'orientalisme, nous avons mis le doigt sur un point douloureux de l'histoire, un point dont on ne pouvait guère faire un usage idéologique simple : c'était sans doute faire acte de justice que de restituer la dignité d'une contribution, une participation éminente au savoir et pourtant mal reconnue par le régime paternaliste qui régnait alors dans la science comme dans la société. Cette discrimination positive que nous leur appliquions constituait une sorte de correction au jugement de l'histoire.

Tels étaient en gros, les acquis qui se dégageaient du travail d'inventaire méthodique conduit dans le cadre de notre *Dictionnaire*. Pouvions-nous en rester là ? Conclure simplement que la thèse de Edward Said était incomplète parce que, dans un certain nombre de cas, inexacte ? Et que, au bout du compte, on pouvait bien avec lui reléguer l'orientalisme dans les poubelles de l'histoire, en en récupérant les parties utiles, dans l'organigramme des aires culturelles ou dans quelque spécialisation de disciplines à plus grande ambition théorique : la linguistique, l'archéologie, l'histoire, l'ethnologie, etc. ? C'est dans cette direction que nous poussait Lucette Valensi, dans un ample texte introductif au *Dictionnaire* : l'orientalisme, disait-elle, appartient au passé, et ce serait là le résultat moins du vaste travail de dénonciation, voire de stigmatisation, que du tarissement épistémologique d'une démarche à laquelle on pouvait certes reprocher beaucoup de choses, comme Jacques Berque l'avait noté avec force. Aux défaillances qu'il avait signalées alors – la méconnaissance des débats théoriques des sciences sociales de ce temps, le refus de l'actualité, en particulier politique, l'incapacité attestée à faire entrer dans le jeu scientifique des ressortissants des sociétés étudiées –, il fallait

ajouter un défaut plus essentiel encore : l'importance quasi religieuse conférée aux textes, et la tendance à penser les pratiques populaires comme dérivées d'une haute culture ; l'essentialisation des termes aussi, en particulier avec la grande *Encyclopédie de l'Islam*, qui tendait à fixer dans des notions anhistoriques des choses qui se déclinaient à l'infini dans la variation régionale des pratiques et dans leur évolution historique ; une logique cléricale en quelque sorte qui appelait à des pratiques épistémologiques plus laïques, inscrites dans l'histoire, le politique, l'actualité, voire la ferveur populaire.

Nous sommes donc ramenés au problème de fond : que faire de l'orientalisme aujourd'hui, face à l'évolution qu'ont connue les disciplines, les registres du savoir, les fonctionnements même de la muséographie ou la vulgarisation des productions indigènes dans ce qu'on appelle désormais « art d'aéroport » ? S'agit-il de refonder, de repenser l'orientalisme comme un cadre de recherche, un objet d'enquêtes pour aujourd'hui et pour demain ? On ne reviendra pas sur les définitions du terme « orientalisme » ou les différentes acceptions dans lesquelles il se décline, et du concept qui le sous-tend, parce que ce qui semble en constituer les conditions de sa perpétuation, c'est précisément un certain flou, une synthèse paradoxale entre des éléments qui sont à la base même de son regain d'actualité. On en a souligné le trait le plus surprenant : le succès du livre de Edward Said a donné une légitimité considérable à tout un registre de préoccupations qui en d'autres temps aurait été jugé obsolète. Qu'un texte de condamnation radicale ait contribué à asseoir un domaine aussi large dans les études historiques, littéraires, picturales et musicales, décoratives, etc., doit donner à réfléchir pour expliciter cette logique de la légitimation paradoxale.

Accepter l'héritage ?

On a là la partie la plus claire de questions autrement plus obscures. C'est ce que l'on peut observer à propos de la peinture. Dans ce secteur de notre domaine, le retour de l'orientalisme dans les années 1970-1980 s'est inscrit dans un processus beaucoup plus large : avec la réhabilitation de l'académisme, un marché du « kitsch » a redonné vie à toute une

série de productions longtemps vouées aux gémonies parce qu'elles avaient contribué à écraser la « vraie » peinture, celle de l'impressionnisme, et tous les mouvements qui s'ensuivirent et qui n'avaient connu, en leur temps, qu'une reconnaissance pirate. La hausse générale des cotes au marché de l'art allait pousser vers les salles des ventes tout un stock d'œuvres jusque-là remisées avec le statut de « croûtes ». Ce processus croisa une demande spéculative, car la peinture de grand prix était alors un placement très convenable pour des collectionneurs publics ou privés.

Certains voyaient là, sans considération vraiment critique, des témoignages d'une vie populaire dans les pays musulmans – ce qu'ils étaient à l'occasion. Ce phénomène fut accentué sur le marché oriental du fait de la très forte hausse des revenus du pétrole dans les années 1970 et les stocks monétaires considérables qu'il fallait bien « investir ». Il visait en premier lieu des peintres indigènes formés dans le cadre de l'orientalisme : Mohammed Racim en Algérie, qui pratique une réinvention locale de la miniature ; Osman Hamdi en Turquie, peintre à la manière de Jean-Léon Gérôme et archéologue institutionnel. Le processus de réincorporation d'une iconographie largement matinée de schèmes orientalistes touche également l'Égypte, le Liban, l'Irak, le Maroc. On trouve là le ressort d'une myriade de ventes d'art « musulman » (s'agissant alors d'objets de décoration) et « orientaliste », autour desquelles s'animaient des antiquaires spécialisés, des historiens de l'art, des commissaires-priseurs bien sûr, et un public avisé pris effectivement par le sujet, le peintre, la localisation, plus que par l'œuvre en elle-même, qui restait, dans certains cas, étrangement méprisée.

C'est cette conjonction baroque qui a fait le succès et donc l'existence d'un art spécifique qui n'avait pas connu en son temps une telle consécration même si des artistes à part entière (Auguste Renoir, Henri Matisse, Paul Klee, etc.) s'y étaient risqués sans vergogne. On ne peut que constater aujourd'hui le déferlement d'experts, de spécialistes, d'auteurs de monographies, d'expositions multi-sites, de sections de musées, de travaux universitaires, etc. Ces choses-là, mises ensemble, finissent par produire quelque effet, et il suffit que des émirats pétroliers s'attachent à créer quelques

musées d'arts « orientaux » pour que les cours s'envolent à nouveau... Sans doute y a-t-il entre ces différents publics convoqués à les admirer, un différentiel de lisibilité de ces images, qui peuvent parfaitement être prises au premier degré, comme un reflet fidèle des choses et des gens du passé, ou au contraire être condamnées comme des caricatures odieuses, créées par un Occident conquérant, dans le but de défigurer une identité qui appelle plus de respect. Entre les deux, on voit se dessiner l'attitude probable de collectionneurs de double culture, susceptibles de les regarder avec un certain humour mêlé d'une admiration pour la facture, le métier qui est à l'œuvre... et de gagner beaucoup d'argent en les revendant à des amateurs beaucoup plus naïfs ou à des institutionnels. Contrairement à ce qu'en dit Edward Said, cette peinture a toujours été caractérisée par un jeu complexe des significations, et il est probable que dans l'Orient contemporain, pas moins compliqué que par le passé, le grand jeu continue. C'est là le registre des images, qui sont d'autant plus polysémiques qu'aucun texte ou contexte ne leur est systématiquement assigné. Mais les textes, justement, les bibliothèques constituées par des siècles d'érudition ou de fantaisie voyageuse peuvent-elles être de la même manière réappropriées et patrimonialisées ? Les écrits les plus indigestes pour les nations émergentes sont indiscutablement les livres d'histoire qui charrient, si souvent, tant d'idéologie coloniale. Les textes d'anthropologie aussi, mais pour le coup, justement, on va trouver plusieurs niveaux de lecture : tout ce qui évoque des collections d'objets susceptibles d'être patrimonialisées, trouve facilement réemploi, fût-ce en évacuant la part de l'impérial dans ces reconstructions. Le corpus des tapis marocains de Prosper Ricard (1924-1934) ou la somme sur la musique arabe du Baron d'Erlanger (1930-1959) connaissent des rééditions à l'identique.

Pour ce qui est du monde des tribus, registre classique de l'ethnologie, les choses sont plus délicates. L'idéologie nationaliste verra d'un très mauvais œil cette valorisation des identités fondamentales qui semblent instiller dans le magma national des différences insurmontables, rappelant ainsi des factions, des vendettas que le pouvoir souhaite au contraire surmonter, et cela d'autant plus que les

cicatrices sont encore douloureuses. Mais si, changeant de perspective, ou plutôt d'échelle, nous observons la résurgence, sur des bases nouvelles, de solidarités régionales ou locales, de « minorités » qui trouvent un regain d'activité contre un État centralisateur, alors les témoignages de l'ethnologie vont pouvoir être recyclés par les intéressés eux-mêmes, et cela d'autant mieux que ce sont des intellectuels du cru, mais instruits dans les capitales, qui en seront les vecteurs. Sans doute leur lecture sera-t-elle complètement différente, et ils s'attacheront plus volontiers à des morceaux choisis pour laisser de côté la dimension globalisante de l'anthropologie dans laquelle ils puisent. Mais n'est-ce pas là, au fond, le destin de tout texte d'une certaine envergure ?

Bibliographie

- ASSAYAG Jackie, BÉNÉI Véronique (dir.), 2000, « Intellectuels en diaspora et théories nomades », *L'Homme*, n° 156.
- BERQUE Jacques, [1961] 2001, « Pour l'étude des sociétés orientales contemporaines », *Opera Minora III*, Paris, Bouchène, 119-132.
- IRWIN Robert, 2006, *For Lust of Knowing. The Orientalists and their Enemies*, London, Penguin.
- MONIOT Henri (dir.), 1976, *Le mal de voir. Ethnologie et orientalisme : politique et épistémologie, critique et autocritique*, Paris, UGE, « 10/18 ».
- POUILLON François (dir.), 2008, *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, Paris, IISMM, Karthala.
- POUILLON François et VATIN Jean-Claude (dir.), 2011, *Après l'orientalisme : l'Orient construit par l'Orient*, Paris, IISMM, Karthala.
- RODINSON Maxime, [1980] 1989, *La fascination de l'Islam*, Paris, La Découverte.
- SAID Edward, 1978, *Orientalism*, New York, Vintage Books.
- SAID Edward, 1980, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, traduction de Catherine Malamoud, préface de Tzvetan Todorov, Paris, Seuil.

L'orientalisme, mort ou vif ? Une histoire française

TERRAY Emmanuel, 2006, *Face aux abus de mémoire*, Arles, Actes Sud.

VATIN Jean-Claude (dir.) 1984, *Connaissance du Maghreb. Sciences sociales et colonisation*, Paris, CNRS.

VATIN Jean-Claude (dir.), 1991, *D'un Orient, l'autre, Les métamorphoses successives des perceptions et connaissances*, 2 vol., Paris, CNRS.

Mamelouks « orientaux » contre Arabes dans la Tunisie du XIX^e : conception et dépassement d'un mythe historiographique

M'hamed OUALDI

Le début des années 1860 est, à certains égards, comparable à la période révolutionnaire traversée par la Tunisie à partir de décembre 2010. En 1864 comme en janvier 2011, les habitants de ce pays se sont soulevés contre des exactions des pouvoirs en place : en 2011, ils se sont révoltés contre l'accaparement de biens privés par une parentèle ; en 1864, ils ont refusé le doublement d'un impôt de capitation (la *mejba*) mis en place dès 1857 par les beys gouvernant la province ottomane de Tunis. Mais tandis que les insurgés contemporains ont rapidement réclamé la mise en place d'une Constituante, les révoltés de 1864 ont, pour leur part, contribué aux côtés des représentants de la France à une suspension de la Constitution de 1861.

Première loi fondamentale jamais promulguée dans le monde musulman, la Constitution de 1861 fut conçue sous l'action conjointe de consuls européens en poste à Tunis et de dignitaires proches des beys, recrutés le plus souvent dans le corps des mamelouks qui étaient placés à leur service. Derrière la suspension de la Constitution de 1861, notre analyse portera ici sur l'orientalisation et le rejet de ce corps de mamelouks à la fois par la puissance française et par les sujets des beys puis par les historiens français de la période coloniale et les historiens de la Tunisie indépendante.

Le corps des mamelouks au service des beys de Tunis, qui rassembla jusqu'à un peu moins de trois cents hommes dans les années 1820, n'était pas homogène. Les dignitaires mamelouks qui se hissaient aux plus hautes fonctions de conseillers et de généraux étaient certes issus de l'est de l'Empire ottoman, de Grèce, du Caucase et provenaient de ces aires chrétiennes, mais ils étaient souvent convertis à l'islam. Ce corps comprenait encore au milieu

du XIX^e siècle, quelques renégats issus de la rive Nord de la Méditerranée occidentale : des Corses, des Siciliens, des Calabrais ou des Maltais. Et surtout, à ce groupe défini par sa forte dépendance aux beys et par une série d'actes administratifs, s'agrégeaient également des « enfants du pays », descendants de mamelouks ou de familles musulmanes installés depuis plus d'une génération à Tunis.

Ce corps des mamelouks était donc loin d'être pensé comme un élément oriental, extérieur à la province de Tunis. Cependant, à partir de 1863-1864, des agents français en poste à Tunis perçurent les plus en vue de ces hommes comme des intrus uniquement guidés par leurs intérêts personnels et ne cherchant qu'à maintenir leur emprise sur la population locale qualifiée d'« Arabes ». Ces agents français fondèrent pour partie leur analyse sur les revendications des habitants de la province de Tunis mais en transformant les paroles de rejet des dignitaires mamelouks. Et ces grilles d'interprétation, conçues au sein du consulat de France à Tunis, furent par la suite avalisées, selon des intérêts divergents, par les historiens français et tunisiens pendant et après la période coloniale.

Ce sont ces deux niveaux d'interaction dans la construction et le rejet d'une catégorie d'Orientaux (entre diplomates français et sujets tunisiens puis entre historiens des deux rives) que nous ausculterons selon un triple objectif. D'abord, en rappelant que ce type de construction s'est échafaudé selon des mobilisations particulières de conceptions, d'expériences et de stratégies. Ensuite, en différenciant les deux niveaux d'interaction dans ce processus d'orientalisation et de rejet des mamelouks : le premier niveau d'interaction entre diplomates français et sujets tunisiens